



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU
MARKSTEIN GRAND-BALLON**

64, Grand' Rue - 68470 FELLERING

Tél : 03 89 82 13 66

Mail : smmgb@wanadoo.fr

RÉUNION DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE DES REMONTÉES MÉCANIQUES

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2021 A 17h00

AU SIEGE DU SYNDICAT MIXTE

Présents :

Mme Annick LUTENBACHER – *Présidente du Syndicat Mixte – Conseillère d'Alsace*

M. Francis KLEITZ – *Vice-Président du Syndicat Mixte – Conseiller d'Alsace*

M. Éric ARNOULD – *Vice-Président du Syndicat Mixte – Délégué de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin*

M. Luc MARCK – *Vice-Président du Syndicat Mixte – Délégué de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller*

M. Jean-Marie GRUNENWALD – *Vice-Président du Syndicat Mixte – Délégué de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin*

M. Marc DOPPLER – *Représentant les activités de la station*

Mme Sophie KLINGELSCHMIDT – *Représentant les activités de la station*

M. Jean-Claude MULLER – *Représentant les activités de la station*

Assistaient également :

Mme Christelle VERGER – *Responsable administratif et financier du Syndicat Mixte*

M. Thomas CRON – *Chef d'exploitation Régie des remontées mécaniques*

M. Bastien URFFER – *Chargé de mission du Syndicat Mixte*

1. Installation du nouveau Conseil d'Exploitation

Le Syndicat Mixte pour l'aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon, qui exerce la compétence « Gestion des équipements destinés à l'aménagement de la montagne », a décidé par délibération de son Comité Syndical en date du 19 novembre 2009, de créer la Régie des Remontées Mécaniques du MARKSTEIN sous forme de régie dotée de l'autonomie financière sur la base des articles L1412-1, L2221-1 à L2221-9, L2221-11 et suivants, R2221-1 à R2221-52, R2221-63 à R2221-94 du Code des Collectivités Territoriales.

Les statuts de cette régie adoptés par délibération du 2 décembre 2009 et modifiés par délibération du 28 février 2013 prévoient en leur article 2 que la Régie soit administrée par un Conseil d'Exploitation composé de 8 membres et composé selon l'article 5 de 5 représentants du Syndicat Mixte et de 3 représentants intéressés par les activités de la station.

Lors de la séance du 03 septembre 2021, les personnes suivantes ont été élues conformément aux statuts :

Pour les représentants du Syndicat Mixte :

- Annick LUTENBACHER ;
- Francis KLEITZ ;
- Éric ARNOULD ;
- Luc MARCK ;
- Jean-Marie GRUNENWALD.

Pour les représentants intéressés par les activités de la station :

- Marc DOPPLER, Directeur de l'Hôtel WOLF au Markstein ;
- Sophie KLINGELSCHMIDT, Directrice de l'ESF du Markstein ;
- Jean-Claude MULLER, Président du Ski Club Vallée de Wesserling.

Après appel nominatif des élus, la Présidente sortante les installe officiellement dans leur fonction au sein du conseil d'exploitation de la régie.

La Présidente cède ensuite la présidence de la séance à M. Luc MARCK, Délégué de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller et doyen d'âge.

2. Election du Président

M. Luc MARCK, doyen d'âge, invite le CE à élire son Président.

Il propose la candidature de Mme Annick LUTENBACHER au poste de Présidente, cette dernière se déclare candidate mais propose également de céder sa place si quelqu'un souhaite prendre cette fonction.

Aucune autre candidature n'est enregistrée.

Résultat du vote à bulletins secrets :

- Votants : 8 – 8 membres présents
- Bulletins blancs : 1
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 7
- Majorité absolue : 4

Ont obtenu :

Mme Annick LUTENBACHER : 7 voix

Mme Annick LUTENBACHER ayant obtenu la majorité absolue après le premier tour de scrutin, est proclamée Présidente du CE.

Mme Annick LUTENBACHER remercie l'assemblée pour la confiance accordée.

3. Election du Vice-Président

La Présidente propose la candidature de M. Jean-Marie GRUNENWALD au poste de Vice-Président, se dernier se déclara candidat.

Aucune autre candidature n'est enregistrée.

Résultat du vote à bulletins secrets :

- Votants : 8 – 8 membres présents
- Bulletins blancs : 1
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 7
- Majorité absolue : 4

Ont obtenu :

M. Jean-Marie GRUNENWALD : 7 voix

M. Jean-Marie GRUNENWALD ayant obtenu la majorité absolue après le premier tour de scrutin, est proclamée Vice-Président du CE.

M. Jean-Marie GRUNENWALD remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée.

4. Organisation et planning des CE à venir

La Présidente propose de fixer les CE de la régie chaque 1^{ers} mercredi du mois durant la saison hivernale à 16h30 à la Maison d'accueil du Markstein.

Les membres du CE actent les dates suivantes :

- Le 3 novembre à 16h30 (ou 17h) à la Maison d'accueil (ou au siège du SMMGB) ;
- Le 1er décembre à 16h30 à la Maison d'accueil ;
- Le 5 janvier à 16h30 la Maison d'accueil ;
- Le 2 février à 16h30 la Maison d'accueil ;
- Le 2 mars à 16h30 la Maison d'accueil.

La tenue de la réunion se fera en fonction de l'importance de l'ordre du jour. Certains sujets pourront également être traités par messagerie.

Une invitation avec ordre du jour sera transmise par mail à tous les membres.

5. Réunion de préparation saison avec les clubs du 13 novembre 2021

Une réunion de préparation de saison avec les clubs et les membres du CE est planifiée le 13 novembre 2021 à 10h30 dans la continuité de la commission de sécurité des sites du Markstein et du Grand-Ballon.

En fonction de l'avancée des travaux, la Présidente espère que cette réunion pourra se dérouler dans la nouvelle Maison d'accueil du Markstein.

L'objectif de cette réunion est d'évoquer les dossiers en cours et l'évolution de la saison à venir.

6. Nouvelle billetterie et nouveaux tarifs

Thomas CRON, chef d'exploitation de la Régie, indique qu'un changement majeur est en cours sur le site du Markstein avec la mise en place d'un système de billetterie mains libres.

Il s'agit d'une évolution notable pour les clubs qui pourront s'affranchir du passage en caisse.

Les forfaits seront également rechargeables en ligne avec un numéro de carte unique ce qui devrait générer plus de fluidité aux caisses également.

Dans la mesure de possible, les cartes seront mises en vente également à la luge en arrière-saison.

Le contrôle d'accès par portique permettra de faciliter l'aide à l'embarquement au lieu du contrôle.

Autre évolution, côté tarifs, la mise en œuvre d'un tarif 4 heures coulant.

Le nouveau chalet starter du stade de slalom sera livré cette semaine normalement.

L'acquisition du tracteur de pente permet de réaliser les travaux de fauchage en régie.

7. Organisation de la saison à venir

La Présidente rappelle que malgré les retards pris sur le chantier, la Maison d'accueil devra être opérationnelle pour la saison à venir.

Le bureau d'accueil de l'école de ski du Markstein sera basé dans le hall d'accueil.

Une réunion est également planifiée avec les accompagnateurs en montagne qui souhaitent disposer d'un petit espace à disposition dans le bâtiment.

Le schéma d'ouverture prévisionnel de la station du Markstein est le suivant :

- 20 novembre au 12 décembre : les mercredis, samedis, dimanches ;
- Du 13 décembre au 20 mars : tous les jours.
- Du 21 mars jusqu'à la mi-avril : les mercredis, samedis, dimanches en fonction de l'enneigement.

Pour le Grand-Ballon, l'ouverture le fera les mercredis, samedis et dimanches et tous les jours durant les vacances scolaires de notre zone.

8. Point sur les investissements en cours

La Maison d'accueil du Markstein sera opérationnelle mi-novembre.

o Touristra :

Dans le cadre du Plan de relance montagne, le Syndicat Mixte a eu une opportunité de rachat de Touristra avec 80% de subventions d'Etat.

Une évaluation des domaines pour l'acquisition du bâti et du non bâti Touristra a été réalisée.

La signature de l'acte de vente se fera courant octobre pour un montant de 594 500€ grâce au soutien de l'Etat.

L'ensemble du foncier Touristra, bâti et non bâti, sera acquis hormis une petite parcelle dans le prolongement de la propriété Zumstein que M. Denis MACHER souhaite conserver.

Le dossier Touristra relatif au Plan de relance se compose de plusieurs phases :

- Signature du compromis de vente le 8 septembre 2021 ;

- Démolition à venir (études préalables à hauteur de 865 000€) ;
- Appel à projet : utile et nécessaire afin de compléter l'offre d'hébergement du site.

L'achat de Touristra permet également l'acquisition de l'ancienne station d'épuration du Markstein située dans l'emprise du foncier. Un nouveau bâtiment technique sera construit pour la régie sur l'emprise de l'ancienne STEP.

- Nordique :

La construction du Hangar nordique suit son cours et touche à sa fin.

L'architecte des bâtiments de France a émis un avis défavorable pour la construction du chalet abri secours au Breitfirst. Suivant cet avis, le maire d'Oderen a fait opposition à notre demande préalable pour la pose du chalet au Breitfirst.

Les travaux de pose de barrières à neige au niveau de la piste de luge sont terminés. La pose du filet de sécurité en bas de piste sera réalisée en régie.

Cela permettra d'officialiser la piste de luge du Markstein.

L'ouvrage d'art au niveau du tunnel pour le passage sous la RD de la piste de ski de fond sera repris à partir du 11 octobre et les travaux seront pris en charge financièrement par la CEA.

Des travaux de busage seront réalisés très prochainement pour permettre le passage de la dameuse au niveau de la RD 431.

- Aménagement des espaces publics :

L'ADAUHR a été chargée de réaliser une pré-programmation de l'aménagement du cœur de site du Markstein pour un meilleur accueil des clientèles.

L'objectif est de présenter un projet dans le cadre du Plan de relance montagne (réorganisation spatiale, paysagère, de signalétique, de cheminements en tous genres, accueil nordique...).

- Retenue collinaire :

Des fuites ont été constatées au niveau de la retenue collinaire. Une étude est en cours et des travaux seront inscrits au programme d'investissements 2022.

- Vol libre :

Le bois résineux des banquettes au niveau du site de décollage du vol libre a totalement pourri et a été remplacé par du bois noble.

9. Divers et communications

Le Syndicat Mixte a été sollicité pour une arrivée du Tour Alsace au Markstein le 26 juillet 2022 et pour un passage du Tour de France féminin le 30 juillet 2022.

Les contreparties financières évoquées s'élèvent respectivement à 10 000€ et 78 000€.

Pour le TDF féminin, le dossier qui est porté par la communauté de communes de la vallée de St Amarin.

Le Bureau du Syndicat Mixte a pris une position d'attente sur le sujet, le syndicat Mixte ne disposant pas de budget spécifique alloué à la communication. Le montant de la subvention paraît élevé par rapport à la résonance médiatique du Tour de France Féminin.

Quelques élus du Bureau du Syndicat Mixte ont soulevé le questionnement d'un potentiel soutien des socio-professionnels du site.

M. Marc DOPPLER reste ouvert à cette possibilité à condition que cela aille dans les deux sens. Lors du dernier passage du Tour de France, l'ouverture s'est faite à perte et seules les toilettes des socio-professionnels ont été utilisées par la clientèle du Tour.

M. Marc DOPPLER indique que suite à la mise en place des séparateurs de voirie afin de réduire l'emprise de la chaussée, les véhicules notamment les camions réduisent leur vitesse. Néanmoins, à présent ce sont les cyclistes qui doublent les véhicules qui roulent plus doucement et qui ne respectent pas le passage protégé.

La Présidente rappelle que l'étude en cours avec l'ADAUHR a pour objectif de répondre à toutes ces problématiques.

En réponse au questionnement de M. Jean-Claude MULLER sur l'éclairage des pistes, M. Thomas CRON précise qu'une demande de devis a été réalisée auprès de l'entreprise CET pour l'intervention d'un cordiste professionnel.

L'éclairage sera mis à niveau au fur et à mesure sur les pistes Fédérale et Stade de slalom afin de remplacer les lampes au sodium par des lampes LED.

Mme Sophie KLINGELSCHMIDT essayer de trouver des moniteurs nordiques pour la saison à venir. Actuellement, l'ESF du Markstein compte 25 moniteurs.

La séance est levée à 18h30.